**ECOLE DOCTORALE D’ÉTÉ 2017**

**UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY**

**EthicHum**

***PENSER L’ETHIQUE AVEC LES HUMANITÉS.***

13 septembre au soir 19h au 16 septembre

Site Saint-Charles

***Les ateliers***

**14 septembre 2017**

***ÉTHIQUE ET ESTHÉTIQUE***

***Manipulation de l’image***

**Animé par**

Maxime Scheinfeigel, Professeur à l’Université Paul Valéry, RIRRA 21, responsable du programme "actualité esthétique du cinéma et de l'audiovisuel »

Yohann Hervey, ATER, doctorant RIRRA 21

Julie Savelli, MCF, RIRRA 21

**Présentation**

*Par essence, le cinéma ment. Il ne peut pas, ne sait pas faire autrement. Pourquoi ? Trois réponses immédiates : l’acte même de la prise de vue, le cadrage et le montage. Ces trois moments de base de la « fabrique du cinéma », qui concernent pareillement l’image et le son en passent par ce que l’on appelle des « trucages ». Depuis les origines du cinéma (à savoir les « trucs » du prestidigitateur Georges Méliès), ils sont au cœur de la pensée-cinéma et de l’expression filmique. Toutes les catégories de films sont concernés : fictions et documentaires, grosses productions et films militants, divertissement ou réflexion, etc.*

*Une question essentielle sera alors abordée dans l’atelier : comment le cinéma, art et technique même de la manipulation, s’y prend-il pour accorder certains films à des nécessités d’ordre éthique?*

*La question sera passée en revue à travers un corpus de films ad hoc qui jalonnent l’histoire mondiale du cinéma, depuis les premiers temps (les vues documentaires selon les frères Lumière, les trucages selon Méliès), les grandes formes du cinéma ”classique” (de Griffith à Hitchcock via Eisenstein), celles du cinéma ”moderne” (d’Antonioni à Wenders via Rossellini, Welles, Pasolini et Godard) et contemporain (passage à l’imagerie numérique).*

***Corpus sensibles***

**Animé par**

François Pérea, Maître de Conférences HDR, vice-président aux usages numériques, Université Paul Valéry, ITIC.

*A partir de quelques exemples de recherches personnelles (en analyse du discours, anthropologie du langage), j’exposerai les questionnements méthodologiques et éthiques liés aux corpus dits « sensibles ». Je commencerai en évoquant la notion de construction de corpus en SHS et les limites des observables, avant d’animer un travail avec les doctorants sur leurs postures de chercheurs en sciences humaines et sociales face aux sujets observés, en particulier lorsque se pose une incompatibilité entre droits des enquêtés et droits des chercheurs, et qu’apparaît ce que certains ont pu appeler une « éthique contre la science » (H. Doucet, 2010).*

***Arts du spectacle et éthique***

**Animé par**

Ph. Goudard, Professeur à l’Université Paul Valéry, Arts du spectacle, RIRRA 21

Charlène Dray doctorante à l’Université Paul Valéry, RIRRA 21

**Présentation**

***Ethique et arts du cirque***

*Philippe Goudard et Charlène Dray proposent, dans le cadre du programme « Cirque : histoire, imaginaires, pratiques » de RIRRA21 (Université Paul Valéry Montpellier 3) une rencontre sur le thème Ethique et arts du cirque*

*Elle se déroulera en trois temps : deux communications de 45 minutes chacune, et un séminaire de réflexion pour élaborer les bases d’une charte éthique des arts du cirque.*

Philippe Goudard, Professeur, RIRRA 21, Université Paul Valéry-Montpellier 3

*Le cirque entre l’élan et la chute : pour une éthique dans les pratiques à risque.*

*Le cirque connaît aujourd’hui un succès planétaire et suscite un vif intérêt chez les spectateurs et praticiens amateurs et professionnels de toutes cultures ainsi que de nombreuses vocations chez les plus jeunes.  Mais que sait-on des réalités de ses pratiques ? Que se passe-t-il entre le moment où l’acrobate quitte le sol et où il y revient ? Où l’artiste s’élance dans une carrière exigeante et risquée et où celle-ci prend fin? Qu’advient-il entre l’élan et la chute (Goudard, 2010)?*

*Une synthèse de résultats de recherches sur les arts et les métiers du cirque effectuées entre 1988 et 2017 entre Nancy 1 et Montpellier 3 dans les domaines artistique, esthétique, socio-économique et médical et leur confrontation à l’expérience des métiers du cirque, montre que la prise de risque peut avoir des conséquences parfois désastreuses sur le statut sanitaire et social des artistes.*

*Le marché des formations professionnelles en cirque ne cesse pourtant de se développer, alors même que les possibilités d’emploi sont rares et les carrières brèves et précaires dans un marché du cirque devenu hyper concurrentiel depuis la chute du mur de Berlin, l’ouverture de la Chine et  l’entré en piste des pays dit émergents.*

*Comment ces réalités sont-elles intégrées au développement des politiques de formation, sanitaires et sociales des arts du cirque? Comment les spectateurs peuvent-ils jouer un rôle dans une nécessaire réflexion sur le devenir des arts du cirque à l’ère du numérique? Le cirque est-il un "résidu fabuleux des époques diluviennes » (Jean Genet, 1958) ou peut-il être un laboratoire d’avenir (Goudard, 2015) ?*

Charlène Dray, Doctorante, RIRRA 21, Université Paul Valéry-Montpellier 3

*Dressage de cirque et de laboratoire ; l’éthique au cœur d’une pratique artistique expérimentale qui questionne les modalités d’échanges entre l’homme, l’animal et l’espace de représentation.*

*Du début du cirque à la création contemporaine, le cheval est présenté sur scène comme un animal dressé. C’est à dire, exécutant des figures qu’il fait instinctivement dans la nature mais que l’homme lui a appris à reproduire sur commande.**Aujourd’hui, l’animal n’est qu’exceptionnellement présent dans les créations de cirque contemporain. Mon postulat étant que la technique même du dressage maintient la présentation des animaux dans des formes esthétiques et chorégraphiques qui ne permettent pas de renouvellement et ce quelque soit la discipline (dressage académique, voltige, travail en liberté).*

*La fermeture en mai prochain du cirque Barnum annonce la fin des présentations d'animaux dits "sauvages" au cirque. Selon Boris Cyrulnik, l'animal sur scène est une démonstration du rapport homme-animal nécessaire à notre société. Si l'homme s'éloigne de la nature, comment peut-on sensibiliser les citoyens à protéger celle-ci ?*

*Heini Heddiger dans son ouvrage Psychologie des animaux au zoo et au cirque, en 1955 définissait le dressage comme une constante d'approche entre le cirque et le laboratoire. Il démontre que l'animal et son dresseur au cirque apportent des connaissances et observations sur la psychologie animale que les laboratoires ne sont pas en mesure de découvrir. Dans ce cas, si les animaux ne sont plus présents sur la piste, les observations que l'on pourra en faire pour le public ne sera-elle que des résultats obtenus en laboratoire ? Laboratoire qui préconise une distance homme-animal au profit de l'animal-machine.*

*Les réflexions actuelles sur l'intelligence artificielle se rapprochent de celles posées au sujet de l'animal. Autonomie, conscience de soi, cognition, des questions qui sont encore sans réponses pour l'animal. Il semblerait que la sortie de l'animal sauvage au cirque accentue les mutations nature-culture, homme-animal, vivant-artificiel.*

*Si la présence de l'animal au cirque apparait comme vecteur de sens pour les questionnements à venir sur les relations que l'on entretient avec eux, alors peut-être faudrait-il penser une charte éthique qui permet de définir les conditions à la fois sanitaires et psychologiques. Cependant, il serait intéressant d'ajouter un élément de réflexion issu du bioart ; Comment et dans quel but l'animal est-il utilisé ?*

***Les limites du représentable***

**Animé par**

Valérie Arraut, Professeur Université Paul Valéry, RIRRA 21

Emmanuelle Jacques, Maitre de Conférences, RIRRA 21

Thierry Serdane, Maître de Conférences, RIRRA 21

Karine Pinel, Maître de Conférences, RIRRA 21

Claire Siegel, Maître de Conférences, RIRRA 21

**Présentation**

*Après la Seconde guerre mondiale et la proscription d’Adorno, l’horreur irreprésentable fut une question cruciale en art. Dans une moindre mesure, cette question reste cependant toujours d’actualité, compte tenu des guerres de la fin du siècle dernier et de ce début du XXIe siècle. Mais à ces violences faites aux humains, de nouvelles formes de violence sont venues s’ajouter à la faveur du bouleversement économique à échelle planétaire, et à celui de l’emprise numérique dans tous les domaines d’activité.*

*Conformément à ces nouvelles conditions qui se sont avancées comme étant celles de l’ouverture et d’une absence de limites, de nombreuses œuvres de l’art contemporain, des jeux vidéo, des arts numériques, des pratiques plastiques in situ, du bioart, comme certaines performances se sont développés en transgressant les normes artistiques. La plupart des œuvres dénonçaient les codes coercitifs susceptibles d’entraver la création et nuire au processus historique de la fusion entre l’art et la vie, puis entre l’art et la science.*

*Libérés du poids des traditions et des lois des institutions, la tyrannie de la transparence, la confiscation de l’intimité par la société du spectacle, l’extension de la consommation, la technologisation de la vie humaine, l’impératif de jouissance ainsi que la promotion de la performance se mêlant au culte de la beauté éternelle s’invitent dans les œuvres. Jouant sur les limites du représentable, celles-ci renouvellent les questions des rapports entre l’art et l’éthique.*

***L'animation à la lecture comme rencontre esthétique et citoyenne***, **(une expérience dans des bidonvilles de Caracas)**

**Animé par**

Paula Cadenas, doctorante de LLACS

**Présentation**

*En nous basant sur une expérience de dix ans au Banco del Libro (Venezuela), une institution qui a une longue et solide histoire en animation à la lecture, nous chercherons à retracer les liens qui existent entre le choix du livre comme pièce esthétique et les différentes façons de le délivrer au lecteur. Dans cet enchaînement complexe, plusieurs métiers s’entremêlent en partageant la conscience de l’engagement éthique et le plaisir de l’esthétique. Ayant l’opportunité d’avoir participé à plusieurs projets, en portant différentes casquettes au sein du* [*Banco del Libro*](http://www.bancodellibro.org/)*, je voudrais témoigner - aussi rendre hommage - de quelques expériences concrètes des programmes qui ont été mis en place dans des bidonvilles à Caracas dans des circonstances très particulières. La proposition ? Aller du récit de l’expérience directe et très riche dans une institution phare en Amérique Latine à la mise en place d’un exercice de réflexion sur les éléments clés dans la formation des lecteurs critiques dans la société de l’information.*

***L’accès à l’art pour tous : de la conception à la médiation en passant par la production***.

**Animé par**

Michel Lefèvre, Professeur à l’Université Paul Valéry, CREG

Céline Peyre Responsable du service des publics du Musée Fabre de Montpellier

Marie-Christine Courrouy Michel (chargée de mission au service d’Accueil des Etudiants en situation de Handicap /SAE)

Mme Fremolle, designeuse et peintre

Mme Paris, cellule communication

**Cet atelier se tiendra au Musée Fabre et proposera dans le cadre de l’atelier la visite de l’exposition « L’art et la matière »**

**Présentation**

*Dans un passé récent, la société a trop souvent limité  le concept d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap au domaine de la scolarisation ou de l'emploi. Cela s'est parfois effectué au détriment de l'estime et de la réalisation de soi, et donc des liens avec le sport, l'art et la culture. L'antonyme d'inclusion est  l'exclusion, concept bien plus facile à appréhender dans le sens commun.*

*«*Inclure, c'est un renversement de perspective, qui ne met plus l'accent sur l'individu déficient, mais sur les exigences de l'environnement...  il s'agit de ne pas en rester à la compensation, mais de se préoccuper de l'accessibilité....une dynamique inclusive conduit nécessairement à l'obligation de conception universelle *».* (CFHE 2013 Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes. Fascicule "Quelques mots pour en parler")

*Il s'agit donc d'une égalité d'accès à tout pour tous que la société se doit de mettre en œuvre par une action positive et non discriminatoire portant sur l'environnement. L'accès pour tous  à l'art  est  également un droit fondamental qui se doit d’être pris en compte et  respecté par le corpus social.*

*Dans cet atelier, la question de l’accès à l’art pour tous sera balayée depuis la conception artistique jusqu’à sa médiation, par exemple dans les musées, en passant par la production artistique. Les personnalités invitées à participer à cet atelier seront des représentants de ces trois aspects de la réflexion, ce qui permettra un échange de points-de-vue fructueux après une mini-conférence de 10-20 minutes de la part de chaque invité.*

**15 septembre**

***ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ***

***Éthique et mode de vie connecté : Autour du projet******HUT******(projet d’«appartement observatoire»)***

**Animé par**

Laurent Fauré, Maître de Conférences Sciences du Langage, Université Paul Valéry Montpellier 3, PRAXILING

Guillaume Bagnolini, doctorant en philosophie, responsable du *Centre d’éthique contemporaine*, EPSYLON,

Fany Cérèse, architecte, CEC-EPSYLON,

Malo Depincé, Maître de Conférences en droit, directeur adjoint de l’UMR *Dynamiques du droit* (UM)

Alain Foucaran, Professeur et directeur de l’Institut d’Électronique et des Systèmes (IES, UM)

Denis Mottet, médecin et Professeur en Sciences du Mouvement (*Euromov*, UM),

Elinor Ochs, anthropolinguiste (UCLA, Los Angeles) professeure invitée à l’UM3

Frédéric Rousseau, Professeur d’Histoire et directeur de la Maison des sciences de l’Homme de Montpellier.

**Présentation**

*Tour à tour facilitatrice et aliénante, l’offre technologique et industrielle participe à coup sûr du design de nos existences et de nos comportements. Au-delà des deux pôles classiques (répulsion et attraction) qu’on peut y associer, la réflexion sur l’incidence de la technoscience sur notre quotidien et notre condition humaine invite à une éthique de notre devenir. Quelle place peut y occuper une saisie des conduites actuelles et émergentes – singulièrement face à l’omniprésence généralisée des données numériques et des dispositifs connectés – qui s’efforcerait de les penser aussi en tendance ? Une expérience de recherche-action, le projet HUT (HUman at home projecT), menée dans le cadre d’un consortium pluridisciplinaire de chercheurs, associés à des partenaires institutionnels et industriels suscite précisément ce type de questionnement, tout particulièrement parce qu’elle pose centralement la réflexivité du regard sur le dispositif de recherche déployé. Plusieurs intervenants contribueront en ce sens à cet atelier pour croiser en interdisciplinarité leur réflexion et leur expérience de chercheur.*

***Droit éthique recherche***

**Animé par**

Denis Brouillet, Professeur à l’Université Paul Valéry directeur de l’ED 60, laboratoire EPSYLON,

**Présentation**

*La loi Jardé crée un cadre juridique unique pour toutes les recherches qui impliquent la personne humaine, qu’elles soient interventionnelles ou non. Par conséquent, l'ensemble des recherches dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales sont concernées, que ces recherches soient celles conduites par les enseignants et/ou les chercheurs ou celles effectuées par les étudiants en thèse ou masters. Les contraintes imposées par ce cadre juridique sont graduées en fonction du niveau de risque pour la personne incluse dans la recherche. L'objectif de l'atelier sera d'une part de faire connaître le contenu de la Loi Jardé ainsi que les réactions qu'elle a suscitée et, d'autre part, d'envisager des solutions communes pour y faire fasse.*

***Sciences humaines : la tentation de l’imposture***

**Animé par**

Fabien Meynier, doctorant co-responsable de la revue*A l’épreuve*, RIRRA 21

Nicolas Bianchi, doctorant co-responsable de la revue*A l’épreuve*, RIRRA 21

**Présentation**

* Agnès Robin, MCF à la faculté de Droit de Montpellier, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle (présence confirmée) *La contrefaçon, entre lettre et esprit : quand la loi s’intéresse aux imposteurs scientifiques*
* Hélène Maurel-Indart, Professeure de littérature française à l’Université de Tours *En quête de légitimité : sur quelques figures de plagiaires*

Manuel Quinon, sociologue, Université de Paris VII, coauteur avec Arnaud Saint-Martin (CNRS-UVSQ) d’un fameux article pseudo-scientifique à visée dénonciatrice *Quand l’imposture démasque l’imposture*

*La fin du XXe siècle a profondément renouvelé les pratiques de recherche dans le domaine des sciences humaines. La généralisation des outils numériques, facilitant de façon inédite la circulation des contenus, a rendu plus aisés les manquements à l’éthique du chercheur, tout en favorisant de façon assez paradoxale leur identification. Le problème du plagiat est ainsi devenu central, soulevant un certain nombre de questions scientifiques, légales et déontologiques. D’autant que cette évolution s’inscrit dans un contexte où la production paraît soumise à des contraintes de rendement, et où la tentation n’a jamais été aussi forte de « recycler », d’« emprunter » ou de « s’approprier » des contenus déjà existants. Dans un contexte où la pression institutionnelle, doublée d’un singulier resserrement de ce temps long qui était propre à la recherche, a provoqué la multiplication de transgressions des principes de paternité auctoriale, mais aussi un foisonnement de textes parascientifiques maquillés grâce à la standardisation formelle de l’écrit académique.*

Le présent atelier se propose de revenir sur ce problème crucial pour des sciences humaines toujours en quête d’esprit critique et de propositions originales. En tant que symptôme le plus déconcertant de ces bouleversements, l’imposture semble nous pousser à questionner en profondeur nos pratiques de recherche. En retour, nous nous proposons donc de la soumettre à l’examen d’un juriste, pour mieux comprendre où commence la contrefaçon, dans l’histoire de la pensée européenne, mais aussi dans quelques exemples contemporains où la lettre et l’esprit d’autrui auraient subi des emprunts contraires à la législation. Viendra ensuite l’étude de quelques cas exemplaires, où l’accumulation des plagiats permit de bâtir une véritable imposture, aux plans institutionnel et scientifique. Enfin, sera démontrée la vertu de l’imposture, qui lorsqu’elle est construite pour être démasquée, peut servir à dénoncer les dérives auxquelles nos sciences humaines menacent parfois d’être soumises.

***L'éthique dans les rapports Nord-Sud : l'exemple de l’exploitation de la biodiversité***

**Animé par**

Geoffroy Filoche, Chargé de recherche - UMR GRED IRD à l’Université Paul-Valéry

**Présentation**  
*Depuis la seconde moitié du 20ème siècle, l’exploitation de la biodiversité suscite d’importants débats sur la scène internationale. Alors que, dans le passé et plus particulièrement à partir de la « découverte » du Nouveau Monde, les ressources naturelles ont librement traversé les frontières, le nouveau contexte technoscientifique, économique et politique a changé la donne de manière radicale. Les pays du Sud revendiquent leur souveraineté sur la biodiversité dont leur territoire est doté. Ils entendent ainsi mettre fin au libre accès à ces ressources par les entreprises des pays du Nord, lesquelles protègent au moyen de brevets les innovations tirées de ces ressources. Un droit du partage des avantages issus de l’exploitation de la biodiversité s’est ainsi progressivement construit pour lutter contre ces pratiques qualifiées de biopiraterie. L’objectif de cet atelier est de retracer la genèse de cette controverse globale, d’analyser comment se négocient les normes internationales cherchant à introduire une certaine conception de l’éthique dans les rapports Nord-Sud, et de comprendre dans quelle mesure ces politiques peuvent assurer la circulation des éléments nécessaires à la survie de l’humanité*.

***Vulnérabilité, publics sensibles, ‘care’ et ‘cure’***

**Animé par**

Fabienne Brugère, Professeure de Philosophie à l’Université Paris Vincennes Saint-Denis

Marie-Christine Courrouy Michel responsable de la mission handicap de l’Université Paul Valéry

Yosra Gliss, doctorante de l’Université Paul Valéry, PRAXILING responsable du colloque annuel des jeunes chercheurs portant *La ‘relationnalité’ à l’aune de la vulnérabilité*.

Valeriya Voskresenskaya, doctorante de l’Université Paul Valéry, CRISES, responsable du colloque annuel des jeunes chercheurs portant *La ‘relationnalité’ à l’aune de la vulnérabilité*.

***Ethique et politique du care***

*Nous avons besoin de reconsidérer la manière dont nous formons société tant le monde est engagé dans une série de crises qui semblent sans fin : crise du capitalisme, crise écologique, crise de l’accueil des demandeurs de refuge, crise des valeurs et retour des intolérances religieuse et nationale. Comment, dans ces conditions, rendre le monde meilleur ? Ou, si nous sommes plus pessimistes, comment continuer à le faire tenir ?*

*Nous commencerons avec une réflexion sur la vulnérabilité de l’humain et du monde. Cette conception de l’humain et du monde creuse les dessous de l’individualisme et en révèle les présupposés négatifs. Notre grille d’analyse de la vulnérabilité (et des réponses à la vulnérabilité) passera par le « prendre soin » des autres, ce que les anglo-américains nomment l’éthique du care. Contre la célébration de l’individu entrepreneur, intéressé à posséder toujours davantage dans une société de marché autorégulée, nous rappellerons que les croisades conquérantes des uns ne sont possibles que parce que d’autres, des femmes mais aussi des gens qui ont besoin d’un gagne-pain, des migrants, se portent garants des tâches de soin (des enfants, des personnes âgées, des individus entrepreneurs, etc.). De nouveaux groupes sociaux, de nouvelles formes d’exploitation et de fragilisation des individus seront ainsi analysés par l’intermédiaire de la référence au care et à la possibilité d’une éthique féministe (Gilligan, Tronto).*

*Nous montrerons plus encore que l’éthique du care, qui interroge nos modes actuels de rationalité hérités des années 80, en croisant les solidarités publiques et privées, formelles et informelles, peut valoir comme un nouveau cadre pour des politiques publiques et même poser un nouvel esprit de la philosophie politique en privilégiant de nouvelles manières de vivre en société. L’outil de l’éthique du care peut aussi bien valoir contre le néolibéralisme ou néocapitalisme au nom d’une valorisation d’un « prendre soin » qui n’est pas du côté du productivisme.*

***Ethique et entreprise***:

**Animé par**

Gyslaine Prost, déléguée Ethique et Sécurité du Patrimoine (DESP) d’ENEDIS

Fleur Laronze, Maître de conférences de droit privé – Université de Haute Alsace

*A partir d'études de cas, seront abordés le traitement des alertes éthiques dans l'entreprise et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).*

***L'établissement et l'historique du programme d'éthique du code d'éthique de la société internationale d'ethnobiologie******(International Society for Ethnobiology)***

**Animé par**

Bernard Moizo, Professeur à l’Université Paul Valéry, UMR GRED /IRD

*La Société Internationale d'Ethnobiology (SIE) est un réseau mondial, collaboratif d'individus et d'organisations œuvrant pour la persévération des liens vitaux entre les sociétés humaines et le monde naturel. Les Ethnobiologistes reconnaissent que les peuples indigènes, les sociétés traditionnelles et les communautés locales ont un rôle crucial dans la conservation de diversité biologique, culturelle et linguistique. Au centre de cet engagement une large place est donnée au dialogue, à la coopération et à l'action transcendant les diversités linguistiques, culturelles et les multiples visions du monde. L'ISE s'efforce de promouvoir cette approche avec des méthodes de recherche adaptées, des politiques justes, l'utilisation raisonnée des ressources et la prise consensuelle de décisions. La vision de l'ISE est reflétée dans son Code d’éthique et de déontologie, auquel tous les membres doivent adhérer. Ce Code a été établi suite à la Déclaration de Belém, en 1988 lors de la création de l’ISE. Il a été finalisé en 1996 puis complété en 2006 et lors de chaque congrès ultérieur. Une des valeurs fondamentales à la base du Code est le concept de ‘pleine conscience’, dédié à une volonté constante et partagée d’une meilleure compréhension et respect des autres, de la nécessité d’accords mutuels, d’actions réciproquement intelligibles faisant sens pour tous, et de nos responsabilités envers l’Autre.*

**16 septembre**

***Éthique et Communication***

***La violence verbale***

**Animé par**

Nathalie Auger, Professeure à l’université Paul Valéry en Sciences du Langage, spécialiste en didactique des langues maternelles, secondes et étrangères, directrice de l’équipe *« Parole et discours : fonctionnement/dysfonctionnement et appropriation »,* PRAXILING

Nathalie Vienne-Guerrin, Professeure des universités en études anglophones, spécialiste de Shakespeare, à l’université Paul-Valéry, directrice de l’UMR 5186 IRCL

**Présentation**

*L’objet de cet atelier sera de dresser des ponts entre la violence verbale telle qu’elle apparaît dans le monde de Shakespeare et la violence verbale qui peut se manifester dans notre monde contemporain. On articulera les injures telles qu’elles se jouent dans le théâtre de Shakespeare et les insultes qui se font entendre dans le monde réel, notamment en milieu scolaire. On interrogera les rapports entre injure de fiction littéraire et théâtrale et injure du monde « réel » et on envisagera l’injure littéraire comme une possible manière d’aborder et d’inscrire la violence verbale dans une démarche ludique, distanciée et créative. L’injure de théâtre pourrait-elle être un remède à l’injure ? Telle sera la question que posera cet atelier en examinant les mécanismes de déclenchement et les effets de la violence verbale tout en tentant d’imaginer de possibles façons de l’éviter ou d’y remédier.*

***Faux et usages de faux***

**Animé par**

Géraldine Mallet, Professeure à l’université Paul Valéry, CEMM

**Présentation**

*Un objet est ancien quand il mérite de l’être ». C’est en ces termes que Paul Gouvert, antiquaire parisien spécialisé dans la sculpture médiévale, s’exprimait  dans le numéro de novembre 1953 de la revue Connaissance des arts. La question des faux dans l’art n’est pas récente et reste bien complexe par l’étroite imbrication de différentes problématiques : qu’est-ce qui distingue un faux d’une copie ou d’une imitation ? À quelle(s) logique(s) correspondent la production et la circulation d’un faux ?  Comment réussir un faux et comment le détecter ? Le faux réside t-il dans le jugement ou dans l’objet ? Et question polémique s’il en est : peut-on reconnaître à l’œuvre d’art falsifiée une valeur en soi ?*

***Informer/déformer Manipulation du langage***

**Animé par**

Sandrine Sorlin, Professeure de linguistique anglaise spécialisée en pragmatique et en stylistique à l’Université d’Aix-Marseille et membre junior de l’Institut universitaire de France, LERMA

Denis Benoît, Professeur Université Paul Valéry en Sciences de l’Information et de la Communication, LERRAS-CERIC

**Présentation**

*Nos sociétés s’efforcent de maintenir un vivre-ensemble basé sur des valeurs partagées parmi lesquelles vérité, transparence et responsabilité apparaissent comme des composantes nécessaires. Mais une telle vision n'est-elle pas caduque à l'heure des « faits alternatifs » et de la « post-vérité » ? Telle peut être une déclinaison du problème éthique dès lors qu’il s’agit d’informer le public ou de s’adresser à lui.*

*Très paradoxalement, l’action d’informer (d'après le latin informare « façonner » et l'ancien français enformer « donner une forme à ») forme et déforme en un même temps : sauf à partir du néant, si je donne forme c’est que je déforme l’existant pour lui donner une configuration, un aspect nouveau et singulier… Selon cette étymologie, l’« information », le plus souvent comprise aujourd’hui comme « description objective et vraie du réel », apparaît pour ce qu’elle est indubitablement : in fine, un procédé comme un autre de mise en scène du réel.*

*Dans un tel cadre de compréhension, et hors la conception singulière de l’information proposée par la théorie mathématique (Shannon, 1948), transmettre des informations n’est jamais parfaitement objectif et « neutre », ne peut pas ne pas aboutir à conférer un sens singulier à ce qui est transmis et, par suite, exercer un quantum d’influence, « manipuler » (au moins au sens propre du terme) ceux qu’elles touchent. Dès lors, si la pure objectivité s’avère de l’ordre du mythe – la pointe de la science contemporaine le reconnaît de façon explicite (d’Espagnat, 1985) –, comment l’action d’informer/déformer, autrement dit de communiquer, peut-elle revêtir un véritable caractère éthique ? Pour ce faire, doit-on « en communication » constamment obéir à une « éthique de vérité » (dérivant de l’impératif catégorique kantien) et, en d’autres termes, toujours dire sincèrement ce que l’on pense être « le vrai sur le réel » ?*

*De fait, la philosophie du langage (anglo-saxonne) contemporaine se fonde sur un parti pris en faveur de la vérité et de la sincérité, que l’on pense aux maximes conversationnelles gricéennes (notamment la Maxime de Qualité selon laquelle l’on ne doit dire « que ce que l’on croit être vrai ou pour lequel on a suffisamment de preuves »), ou à la « Norme de Transparence » (Gorin, 2014). Cependant, imposer des règles de conduite communicationnelle, ou réinventer le langage lui-même, à des fins éthiques, peut produire l’effet inverse si le concepteur s’arroge le droit de façonner les mots selon sa propre conception du vrai et du juste.*

*Partant de ce constat empirique de la capacité du langage à créer/déformer/déguiser la réalité ou à orienter les interprétations d’autrui, comprendre les techniques de manipulation dont nous faisons l’objet ou qui sont pratiquées à travers une certaine « présentation de soi » sur des forums, sites internet ou réseaux sociaux à l’ère du numérique, traduit une préoccupation éthique dans laquelle l'apport des humanités est fondamental.*

*Cet atelier permettra de confronter les théories de la communication et celles de la philosophie du langage de tradition anglo-saxonne. Il vise à conduire les doctorants à une interrogation éthique sur des cas pratiques de communication, par exemple le bien-fondé de certains spots publicitaires, campagnes de santé publique ou de communication politique.*

***Les limites du montrable***

**Animé par**

Fréderic Rousseau, Professeur d’Histoire contemporaine à l’Université Paul Valéry, directeur de la MSH SUD, CRISES

Charles Heimberg, Professeur à l’Université de Genève, Equipe de didactique de l’histoire et de la citoyenneté (EDHICE)

**Présentation**

*Comment (re)présenter la violence extrême? Peut-on tout montrer dans un musée d'histoire?   
A partir de quelques exemples pris dans des musées d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, cet atelier consacré aux usages et mésusages de l'image de la violence dans les expositions muséales des conflits contemporains souhaite interroger les rôles de l'image violente et de la violence: s'agit-il, pour l'histoire et la mémoire, d'attester des faits et des crimes? De scandaliser et d'émouvoir le public pour le faire réfléchir? De surenchérir dans l'exposition de la violence et de ses représentations pour séduire un public supposé blasé voire friand d'horreurs? Où placer la limite entre le respect dû aux victimes et la nécessaire monstration-dénonciation des crimes de guerre et contre l'humanité?*

***Éthique, communication publique ou politique : entre attentes citoyennes et pratiques politiques*.**

**Animé  par**

Patricia Jullia, Maître de Conférences en SIC à l’Université Paul Valéry, LERASS-CERIC

Pierre Camille-Delhaye,   docteur  en SIC, LERASS-CERIC

**Présentation**

*L’État français et les collectivités territoriales ont pour obligation légale, voire vitale, de communiquer à destination des citoyens. Au-delà d’une lecture par trop naïve selon laquelle toute communication relative à la res publica aurait pour finalité première l’information des citoyens, se tramerait en filigrane des intentions à visée stratégique de la part des élus : la valorisation de l’action politique à des fins électoralistes. En conséquence de quoi, cette communication publique dissimulerait, en réalité, des intentions cachées d’instrumentalisation politique. Cette dimension manipulatoire latente, à bien des égards, exhorte à questionner la communication publique à l’aune d’une certaine éthique communicationnelle.*

*Dès lors, à la faveur de ce dessein dual de la communication publique – informative d’un côté ; persuasive de l’autre –, nous tenterons de spécifier qu’elle place attribuer à l’éthique dans un monde contemporain en pleine mutation. En effet, face à la fragmentation des valeurs, à l’impossible recours à une morale universaliste et à l’émergence d’une société multiculturelle, comment les mandataires publics peuvent-ils aujourd’hui concevoir une manière éthique de communiquer auprès des citoyens ?*

*D’autant que, grâce aux Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication, les citoyens ne sont plus maintenus dans une position basse de simple récepteur d’une communication fondamentalement descendante. Participant de facto à la production de l’information, par le biais notamment de commentaires et autres critiques postés sur des dispositifs socionumériques, le citoyen devient parfois un activiste informationnel indéniable. Pour autant, ce citoyen désormais actif se veut-il, lui aussi, assujetti à une pensée éthique ?*

*En outre, si en référence à Pierre Zémor (1996), l’éthique est plutôt à rechercher du côté de la transparence, la dictature de cette dernière au sein des sociétés contemporaines – à grand renfort de tapage médiatique via les Open Data et autres outils de diffusion de l’information – n’est-elle pas susceptible de favoriser une autre forme de manipulation ? Se pose ainsi, en creux de ces réflexions, le problème de l’éthique de la communication publique. Le communicant public est-il contraint, de nos jours, à une déontologie professionnelle ? Et, entre déontologie et éthique de la communication publique, quelle est la place véritable du citoyen au sein de ce processus communicationnel ? Telles seront les interrogations qui guideront cet atelier consacré à l’identification des liens actuels qui relient éthique et communication publique.*